



Animateur ALSH F/H

Située à une dizaine de kilomètres au sud des Sables d'Olonne et avec plus de 8000 habitants, la Ville de Talmont-Saint-Hilaire porte deux visages : l'un historique et l'autre littoral. Cette double spécificité fait de cette commune vendéenne un territoire particulièrement riche et dynamique. De nombreux sites - tels que l'estuaire du Payré, le port de La Guittière ou encore le Château - font ainsi de Talmont-Saint-Hilaire une destination privilégiée des touristes.

CONTEXTE

Le service ALSH Les Oyats de la Ville de Talmont-Saint-Hilaire accueille les enfants de 3 à 11 ans de la ville sur les temps périscolaires (4 sites) et les vacances.

La ville de Talmont-Saint-Hilaire recrute un Animateur F/H à temps non complet pour rejoindre son équipe et assurer les temps d'accueil et d'animation tout au long de l'année.

OFFRE

Type d'emploi : Permanent

Nombre de poste(s) : 1

Temps de travail : temps non complet annualisé : 24,50 heures/semaine

Poste à pourvoir : 1/09/2026

Date limite de candidature : 30/08/2026

Service d'affectation : Direction Enfance Jeunesse - Pôle ALSH

Catégorie d'emploi : Adjoint d'animation (C)

MISSIONS

Sous la responsabilité de la directrice du site et au sein d'une équipe de 14 animateurs, vous accueillez et encadrez un public d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

En concertation avec l'équipe, vous concevez et proposez des activités d'animation et de loisirs en lien avec les projets pédagogiques et éducatifs de la ville. Vous encadrez ces activités sur les temps périscolaires et pendant les vacances scolaires.

Lors de sorties extérieures et de camps organisés à la semaine, vous effectuez le déplacement et l'encadrement des groupes d'enfants.

Vous assurez vos missions de façon à garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants accueillis.

Vous réalisez également des missions d'intendance (entretien du linge, du matériel, rangement) et administratives (prise de RDV, élaboration d'échéanciers, transmission de documents à la secrétaire, etc).

PROFIL

Titulaire du BAFA (ou équivalent) ou d'un BPJEPS, vous justifiez d'une première expérience sur un poste similaire.

Vous avez une bonne connaissance des techniques d'animation et vous savez mettre en œuvre les projets pédagogiques d'une structure.

Vous maîtrisez la réglementation des accueils collectifs de mineurs (ACM) et les règles relatives au respect et à la mise en œuvre de consignes de sécurité.

Disponible, accueillant et à l'écoute, vous êtes dynamique et vous savez faire preuve de créativité et d'adaptabilité. Vous appréciez le travail en équipe et vous savez prendre des décisions de façon concertée.

Permis B impératif.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail : ALSH, 85440 Talmont-Saint-Hilaire

Temps de travail : temps non complet annualisé - coupures en période scolaire / journée continue pendant les vacances scolaires

Rémunération : statutaire et régime indemnitaire de la collectivité

Avantages :

>Participation prévoyance (à partir de 50% de la cotisation mensuelle) et à la mutuelle (15 euros par mois si adhésion à une mutuelle labellisée).

>Collectivité adhérente au CNAS et au FDAS (prise en charge à 50% de la cotisation annuelle), organismes d'action sociale permettant de bénéficier d'avantages de type chèques vacances, chèques lire et culture, tickets CESU, prestations sports, enfants, billetterie avantageuse pour les concerts, parcs de loisirs, musées, etc.

INFORMATION

Pour plus d'information sur le poste, vous pouvez contacter Madame Béatrice DESCOURS, Directrice de l'ALSH, au 02.51.21.07.12.

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Candidatures à adresser à :

Monsieur le Maire - Mairie de Talmont-Saint-Hilaire
3, rue de l'Hôtel de Ville - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE
ou à recrutement@vendeegrandlittoral.fr